



Demande de Rupture conventionnelle

Par **Rubinus**, le **08/08/2016** à **11:32**

Bonjour,

Je suis salariée dans la même Sté depuis 1980. En février dernier j'ai fait part à ma DRH, mon Directeur et de mon PDG que je souhaitais faire une rupture conventionnelle.

Lorsque mon PDG m'a reçu, une 1ère fois, il s'y était opposé. En Avril qui a suivi, il m'a dit qu'il était d'accord, mais pour un départ au 30/09 et non en Juin comme je le souhaitais.

Nous nous étions mis d'accord sur le montant de l'indemnité (uniquement la légalité) et sur la date définitive du 30/09.

Voilà que ce dernier a été gentiment remercié du jour au lendemain.

Son remplaçant a pris ses fonctions immédiatement. La DRH et mon Directeur (qui avait donné également son accord), lui ont fait part de cette Rupture, mais ce dernier s'y oppose.

Malheureusement pour moi je n'ai aucun écrits. Puis-je avoir un recours quelconque ??

Par **P.M.**, le **08/08/2016** à **11:40**

Bonjour,

Vous ne pouvez avoir aucun recours...

Il aurait mieux valu conclure la rupture conventionnelle immédiatement avec une date prévue de rupture au 30/09/2016...